

Avis aux personnes intéressées

Régie de l'énergie

Demande d'Hydro-Québec dans ses activités de transport d'électricité (le Transporteur) relative au remplacement de la section à 315 kV du poste Langelier

(Dossier R-3910-2014)

Objet de la demande

Le Transporteur demande à la Régie de l'énergie (la Régie) l'autorisation de construire et d'acquérir les immeubles et les actifs requis pour réaliser le projet de remplacement de la section sous enveloppe métallique à 315 kV du poste Langelier et les travaux connexes.

Le coût total du projet est de 46,2 M\$ et il est totalement attribué à la catégorie « maintien des actifs ».

La demande est soumise en vertu des articles 31 (5°) et 73 de la Loi sur la Régie de l'énergie.

Procédure d'examen de la demande

La Régie traitera cette demande sur dossier.

Les personnes intéressées pourront soumettre des observations écrites à la Régie, avec copie au Transporteur, au plus tard le **5 décembre 2014 à 12 h**. Le Transporteur pourra répondre à ces observations au plus tard le **12 décembre 2014 à 12 h**. Le dossier sera alors pris en délibéré à moins d'indications contraires de la Régie.

Les observations écrites doivent être conformes aux dispositions de l'article 10 du *Règlement sur la procédure de la Régie de l'énergie* dont le texte est accessible sur le site internet de la Régie et à son Centre de documentation.

Pour toute information, il est possible de communiquer avec la Régie par téléphone, par télécopieur ou par courrier électronique.

Le Secrétaire

Régie de l'énergie
800, rue du Square-Victoria, bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2
Téléphone : 514 873-2452 ou sans frais 1 888-873-2452
Télécopieur : 514 873-2070
Courriel : greffe@regie-energie.qc.ca

Québec 

www.regie-energie.qc.ca